

Fermetures au publics, privatisations, manque de moyen, austérité

# La proximité et l'accessibilité des services menacées

**Annoncer des milliers de suppression de poste de fonctionnaires n'est pas sans conséquences. Michel Billout a dénoncé et combattu les réductions d'effectifs et de moyens alloués aux services publics dans le département.**



Ainsi en 2013, Michel Billout interpellait le gouvernement sur la **situation de la Caisse d'allocations familiale de Seine et Marne** et ses 210 000 bénéficiaires. Pour traiter les 44 000

dossiers en retard, la CAF a fermé ses accueils au public dans neuf bureaux, durant quinze jours, en mars 2013.

Pour Michel Billout, l'augmentation du nombre de bénéficiaires n'est pas la seule cause de ces dysfonctionnements. Les CAF traversent une situation de crise du fait de l'augmentation importante de la charge de travail et des nouvelles missions qui leur sont imparties. De fait, l'offre de service est considérablement réduite. Cette tendance, extrêmement préjudiciable pour les allocataires, rompt avec la mission traditionnelle des CAF, d'aide aux familles et de solidarité envers les plus vulnérables.

Le sénateur a aussi alerté le gouvernement sur les **conditions particulièrement difficiles de traitement**

**des demandes de passeport biométrique.** La situation s'est encore tendue en 2017 avec les cartes d'identités regroupées au sein d'un nombre de communes limité.

Toujours en 2013, Michel Billout est intervenu auprès de la direction départementale de **la Poste** contre la suppression de boîtes aux lettres de ramassage du courrier dans le hameau de Cossigny, ainsi que dans la commune de Chevry-Cossigny. Au-delà de rendre difficile voir impossible, pour les personnes handicapés et âgées, l'accès aux boîtes postales situées à 2,6 km du hameau, **ces suppressions sont contraires à la philosophie du contrat d'entreprise conclu en juillet 2013 entre La Poste et l'État** pour la période 2013-2017, sous un label de communication très explicite : "La confiance partagée". En 2014, Michel Billout a interrogé le gouvernement sur les **moyens attribués à la Direction Générale des Finances Publiques de Seine-et-Marne** qui a vu disparaître plus de **350 emplois en moins de 10 ans**, avec une réduction des budgets de fonctionnement des services et une régression de la qualité du service rendu au public.



## Ligne SNCF PARIS-PROVINS

### Des propositions pour lutter contre les pannes et augmenter la fréquence

Michel Billout est intervenu à de multiples reprises auprès des présidents du STIF et de la SNCF pour regretter les **pannes matérielles, la sous capacité des nouvelles**



**rames** qu'il dénonçait dès 2012. Pour la seule gare de Nangis, on est ainsi passé **de 800 voyageurs par jour en 2012 à 1400 en 2013**, conséquence de la mise en place des nouvelles rames bi modes.

Le sénateur s'est entretenu avec le Directeur des lignes Transilien/ Directeur régional adjoint qui lui a fait savoir qu'un sillon pour augmenter la fréquence des trains était disponible aux heures de pointe le matin dans le sens Provins-Paris et le soir en sens inverse. Michel Billout a demandé en 2013 que cette solution soit étudiée. Il est réintervenue à plusieurs reprises, notamment en 2016, dénonçant des conditions de transports très fortement dégradées. « *Les usagers ne peuvent attendre l'électrification pour voyager enfin dans des conditions acceptables.* » En réponse, la SNCF a expliqué avoir mis des effectifs supplémentaires pour réparer les rames en pannes et envisage de louer des rames BI-MODES à d'autres régions si le Stif donnait son accord. Le STIF ne donne aucune réponse.

### Pass Navigo à tarif unique Une proposition de loi dès 2012



Il est des batailles qu'il ne faut pas lâcher. C'est le cas du pass navigo à tarif unique, déposée en 2012, défendu en commission puis devant le sénat par le groupe communiste en février 2013. Michel Billout était rapporteur de ce texte. Ce rapport d'une cinquantaine de pages constatait que les populations « éloignées » du centre de la métropole ne disposent pas d'une offre suffisante de transports collectifs, alors qu'ils paient leur transport plus cher que les populations du centre. Les investissements ont été si longtemps retardés dans le réseau francilien, que le rattrapage n'aura pas lieu avant une dizaine d'années, malgré les efforts très importants entrepris récemment. Dans ces conditions, l'unification tarifaire représente la meilleure façon d'agir au présent, dans le sens de l'équité et de la justice sociale. » Malgré la qualité des débats, Il faudra attendre septembre 2015 pour obtenir enfin satisfaction....



**Cliquez sur la vignette pour accéder au bilan numérique détaillé en ligne...**